

Medhi, tué pour avoir voulu "survivre" en détention

VEDÈNE Alors qu'une reconstitution est organisée aujourd'hui, la famille de ce garçon mort d'un coup de couteau au cœur à la prison de Tarascon veut que toute la lumière soit faite

Il y a cinq mois, le vendredi 19 octobre 2012, tout bascule pour la famille Ziani. Une famille marquée par une terrible épreuve. Medhi, le fils aîné, le "cheval fougueux", a été terrassé. Assassiné dans la fleur de l'âge. Il avait tout juste 21 ans. Medhi n'était pas un ange mais il avait tout son avenir devant lui et venait enfin de comprendre. De prendre la mesure des erreurs passées, sur lesquelles il avait décidé de tirer un trait. Pour le bonheur de sa maman et de son papa mais aussi de ses trois frères et sœurs pour qui il représentait tant.

Medhi a eu un parcours difficile marqué par des passages à l'acte délinquant. La boxe lui a permis de canaliser son énergie et de trouver un chemin. Mais la pratique de l'art noble n'a pas été la clé de la rédemption. Échec scolaire, mauvaises relations, bagarres jalonnent son parcours et la sanction tombe : 30 mois de prison pour un vol avec violence commis en état de récidive. Une peine que Lila, sa maman, et Mohamed, son papa, estiment juste encore aujourd'hui. "Tant pis s'il allait droit dans le mur mais nous étions en colère et honteux." Leur fils a fauté. Il



Assistée du bâtonnier Gontard, M^{me} Ziani souhaite que toute la lumière soit faite sur la mort de son fils Medhi, assassiné par des codétenus au centre de détention de Tarascon. / PHOTOS V.S. ET R.T.

Les clés de la survie

Medhi, qui ne voulait pas trop parler de ses conditions de détention, lâche quelques bribes au hasard de discussions au parloir : "Ici, si tu n'es pas un homme alors tu es une femme ou tu finis au cimetière". Une terrible prémonition. Medhi trouvait les Marseillais "complètement fous" et ne voulait pas rejoindre le clan des intégristes. Pour survivre dans l'enfer de la détention, il résiste pendant deux ans : "Je fais ma life". Et il attend avec un fol espoir sa libération. Medhi était libérable le 10 mars 2013. Il n'est pas rentré pour s'installer dans le petit studio que ses parents voulaient lui aménager dans leur maison de Vedène. "On voyait, comme lui, la fin d'un long tunnel", confie sa maman.

honte, les réflexions des surveillants et le regard des autres. Fini de payer la télé, le frigo et le shampoing à 3 euros. Fini de voir son fils engouliner en cachette un morceau de viande apporté lors des parloirs qui rythment la vie d'une famille.

L'État reconnaît sa faute

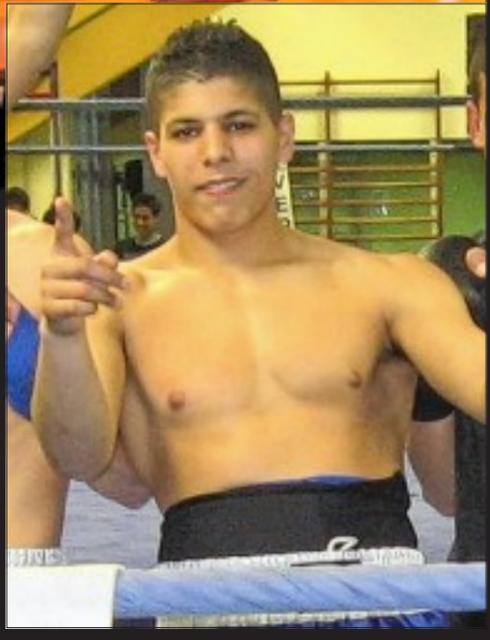
Et puis il y a eu ce coup de téléphone suivi d'un immense cri de dou-

leur que ne peut retenir un père anéanti. Des réponses aux nombreuses questions qu'elle se pose. D'autant qu'elle n'a pas reçu la marque d'une quelconque empathie. Si ce n'est l'autorisation du procureur de la République de Tarascon de pouvoir, le lendemain de l'assassinat, s'incliner devant la dépouille de Medhi à l'institut médico-légal de Nîmes. "Mais sans

le toucher". Et ce n'est que le mois dernier que M^{me} Ziani a pu récupérer les effets de son enfant. Il manque les photos et les lettres : "Elles sont peut-être au dossier", souffle-t-elle.

Quand à la faute de l'État "elle vient d'être reconnue par la Chancellerie qui va proposer une juste indemnisation", indiquait hier le bâtonnier Gontard.

Bruno HURAUULT



"Medhi n'était plus que le N° 9 903. Il payait sa dette et on nous l'a pris" MME ZIANI

doit payer. Mais certainement pas mourir au sein d'une prison. Abattu lâchement par cinq codétenus qui lui auraient reproché "de faire le beau". Le souvenir revient et sa maman, avec douceur et les larmes dans les yeux, évoque le "sourire en coin" de Medhi. Mais très vite elle se ressaisit. Elle ne veut pas s'apitoyer. Pas laisser transparaître un quelconque sentiment de colère. Elle fait confiance en la justice. Elle lui a confié son fils. Avec le secret espoir qu'il revienne changé. Elle y a cru. Il y est resté. Pourtant, la sortie, c'était pour bientôt. Finis les parloirs, la

"En prison, on trouve des armes mais pas de crevettes!", s'indigne sa mère

Aujourd'hui une famille, qui n'a plus de projet de vie, veut comprendre comment un gamin de 21 ans peut, en 2012, être assassiné dans une prison. "Comment des armes, des téléphones portables, de l'alcool et de la drogue peuvent circuler librement en détention alors qu'au parloir les familles ont des difficultés pour offrir à un fils, le jour de ses 20 ans, un fondant au chocolat. Ou qu'on leur refuse un colis de Noël car à l'intérieur il y a des crevettes. Eh oui, en prison, les crevettes c'est interdit. Trop dangereux... Mais ceux qui décident de donner la mort peuvent se procurer des couteaux", s'insurgent aujourd'hui une mère et un père qui, sans haine, relèvent la tête. Pour que la vérité, toute la vérité, éclate au grand jour.

B.H.

L'ENQUÊTE sur l'assassinat du jeune détenu

Une reconstitution dans la prison

Une reconstitution est organisée aujourd'hui à la prison de Tarascon par M. Rivet, juge d'instruction, pour fixer le rôle de chacun dans cet assassinat. Il est établi au dossier que le 19 octobre, à 15 h 27, un surveillant procède à l'ouverture des grilles du 2^e étage du bâtiment A du centre de détention. L'opération vise à évacuer, pour des raisons de sécurité, les étages les uns après les autres. Mais trois membres du premier groupe de quinze détenus restent dans la cage d'escalier et ne sortent pas avec les autres dans la cour de promenade. Personne ne s'en inquiète. Pour le bâtonnier Gontard, avocat de la famille Ziani, le commando se met en place. À 15 h 28, un deuxième groupe de détenus dans lequel se trouve Mehdi s'engage dans l'escalier. Un des agresseurs fait le guet. Dès que Mehdi arrive à la porte de sécurité du rez-de-chaussée, il reçoit un coup de couteau dans les fesses. Il se retourne brusque-

ment comme le montre la vidéo et tente de rebrousser chemin. Un autre détenu, porteur d'une casquette, se précipite sur lui et lui assène un coup de couteau dans le cœur. Les agresseurs parviennent à se débarrasser des couteaux en les remettant à celui qui, dans un premier temps, a joué le rôle de guetteur. Dans ce dossier, Oualid Sabeur, qui aurait porté le coup de couteau dans les fesses de la victime, et El Khaled Ibadally, l'auteur présumé des coups mortels, sont mis en examen pour assassinat. Les trois autres mis en cause sont poursuivis pour complicité d'assassinat. "Un groupe de détenus a mûrement réfléchi son plan, comme cela est établi en procédure. Il y a les déclarations des témoins, des mis en cause mais aussi les images de vidéosurveillance et cette reconstitution établira qu'il n'y a aucun doute sur l'intention criminelle", assure le bâtonnier Gontard.

B.H.

VAUCLUSE

Une alerte inondation de la Durance perturbe le trafic TGV

C'est une montée du niveau de la Durance qui a déclenché hier vers 11 h 30 un détecteur placé dans une tranchée couverte située à 1,5 km en aval de la gare d'Avignon TGV. Les équipes de la SNCF se sont rendues sur place afin de vérifier que cet événement signalé ne posait pas de problème pour la sécurité des trains. Le trafic a été suspendu et plusieurs trains ont subi des retards entre 10 minutes et 1 heure, sachant qu'outre les TGV arrêtés sur la ligne à grande vitesse, dont un en gare d'Avignon, une partie des trains a été détournée vers le réseau ferroviaire classique. D'autant plus qu'un autre incident s'était produit dans le même temps un peu plus au nord de la ligne grande vitesse Paris-Marseille. Au bout d'une heure environ, les mesures de sécurité ont été levées et la situation est rentrée dans l'ordre en début d'après-midi.

ZONE FRANCHE D'AVIGNON

Un cabinet médical cambriolé

Un cabinet médical implanté dans la zone franche urbaine d'Avignon, non loin de la Rocade, à l'angle de l'avenue de la Croix-Rouge, a été la cible d'un cambriolage. C'est de retour mardi matin que les employés ont découvert le méfait perpétré manifestement pendant le week-end prolongé.

Un ou des individus se seraient introduits dans une salle d'examen du rez-de-chaussée. Pour ce faire, ils ont détaché deux lamelles qui protègent les fenêtres et puis, en donnant un coup puissant, sont parvenus à faire sauter la vitre renforcée pour

s'introduire à l'intérieur. Ils auraient volé différents objets et du matériel informatique. Les différentes pièces étant toujours fermées à clé, le(s) cambrioleur(s) n'a(ont) pas pu accéder aux autres parties du cabinet. Ce qui explique aussi que l'alarme de l'établissement n'ait pas sonné.

Hier matin, le cabinet avait annulé ses consultations afin de procéder à la remise en ordre des lieux et aux différentes démarches administratives. Elles devaient reprendre dans l'après-midi.

J.-M.D.

TELEX

LA SIGNATURE

● **Ligne ferroviaire Avignon-Carpentras: la Région, l'État et les collectivités locales s'engagent pour l'aménagement des futurs "quartiers gares"**. Hier après-midi, les représentants de l'État, de la Région, du Département, des communes et intercommunalités concernées par le tracé de la ligne ferroviaire Avignon-Carpentras ont signé un accord-cadre territorial. Impulsé par la Région, ce contrat qui concerne sept communes, deux communautés de communes et deux agglomérations permet d'accompagner la réouverture de la ligne ferroviaire par une stratégie d'aménagement favorisant l'utilisation du train dans les déplacements. Ce document qui se veut un temps fort dans le processus de construction de ce projet de réouverture de ligne a pour but de définir et de préciser les enjeux en terme d'aménagement urbain et de développement durable des territoires dont la physionomie va forcément changer avec l'arrivée du train, prévue en décembre 2014.

L'INCIDENT

● **Tricastin: Areva signale un "écart vis-à-vis d'une règle de fonctionnement"**. La direction d'Areva a fait état hier de ce qu'elle considère comme un "écart vis-à-vis des règles de fonctionnement", selon les termes employés. "Lors des essais précédant l'installation d'équipements sur la nouvelle usine d'enrichissement, un dispositif de réglage de vannes a fait l'objet d'un étalonnage incomplet. Cet écart n'a eu aucune conséquence sur la sécurité des personnes, la sûreté des installations Areva et l'environnement. Les dispositifs de réglage des vannes concernées seront remplacés dans les 15 prochains jours. L'exploitant a proposé à l'Autorité de sûreté nucléaire de classer au niveau 1 de l'échelle INES cet événement relatif aux règles de fonctionnement de l'installation", précise le communiqué.

N.L.

LA PROJECTION

● **"Le Juif qui négocia avec les nazis" au cinéma à Carpentras**. Il y a trois ans que Carpentras accueille le festival du film israélien, soutenu par le magazine Téléràma. Avant sa programmation en octobre, l'association organisatrice présente un petit festival de printemps les 5, 6 et 7 avril. Il s'ouvre sur la projection d'un documentaire américain méconnu : *Le Juif qui négocia avec les nazis*. C'est l'histoire ahurissante de Rezso Kasztner, un journaliste hongrois considéré comme le "Schindler juif" parce qu'il a négocié directement avec les hauts responsables nazis. Il a ainsi sauvé 1 685 juifs mais l'a payé de sa vie. Après la guerre, alors qu'il avait émigré en Israël, il a été accusé de collaboration lors d'un procès et a été assassiné en 1957 par des militants d'extrême droite. Les deux séances prévues, vendredi 5 avril à 19 h 30 et dimanche 7 avril à 16 h au cinéma Rivoli, seront suivies d'un débat en présence de Ladislav Löb, un des survivants de cette opération de sauvetage, probablement la plus grande durant la Shoah.

LA MOBILISATION



● **Jeudi sur la BA 115 d'Orange, 13^e Journée nationale du réserviste**. À partir de 14 h 30 et ce jusqu'à 16 heures ce jeudi, sur le tarmac de la base aérienne d'Orange, les Armées de l'air, de terre, la Gendarmerie ainsi que la Marine organisent une journée d'information sur le thème "La réserve militaire, les territoires et la cohésion nationale". À cette occasion, la plupart des lycées publics et privés de Vaucluse, ainsi que des étudiants vont découvrir toute la palette de formations qu'offrent les armées. Avions de chasse, hélicoptères mais également chars du 1^{er} Régiment étranger de cavalerie seront présentés et expliqués. Plus de 450 lycéens sont attendus. Occasion également de découvrir et mieux appréhender l'action des réservistes dans la protection de la nation et plus particulièrement du territoire national.